

Ceinture fléchée

<https://collections.pacmusee.qc.ca/objets/ceinture-flechee-2021-007-041/>

Collections / ceinture fléchée



Licence CC BY-NC-ND 4.0

Ceinture de carnaval. En coton et multicolore, elle a été confectionnée au métier à tisser. Une étiquette est cousue à l'une de ses extrémités.

Numéro d'accession 2021.07.41

Date 2020 an

Matériaux fibre, laine

Technique tissé, à la machine

Dimensions 16 x 214 cm

Contexte historique

Cette ceinture en coton a été conçue à l'occasion du Carnaval de Québec. Depuis les années 1950, cet évènement utilise les ceintures fléchées comme symboles des festivités.

Cet objet historique riche, créé par les Canadiens français dans la 2e moitié du 18e siècle, est en effet porté par le Bonhomme Carnaval durant deux semaines. Si la ceinture qu'arbore cet emblème officiel du carnaval est une pièce traditionnelle confectionnée à la main, celles portées par les carnavaleux sont bien souvent fabriquées mécaniquement en Asie.

Ainsi, pourtant vendu comme étant une ceinture fléchée, l'objet présenté ici n'en est pas une. Bien qu'il participe à la mise en valeur d'un patrimoine culturel et historique important, il ne contribue pas à la visibilité d'un savoir-faire unique.

Le fléché est une technique de tressage manuel demandant plusieurs centaines d'heures de travail, dont la matière première est la laine. S'apparentant à la technique universelle du chevron, le fléché est plus sophistiqué. Les motifs formés peuvent être d'une grande complexité, conférant aux ceintures fléchées de grandes qualités esthétiques et techniques. Visuellement, la ceinture présentée ici n'arbore aucun motif propre au fléché (éclairs, flammes, ou encore tête de flèche). Aussi, ayant été fabriquée à la machine, un fil passe au travers de tout le tissage à l'horizontale, spécificité non présente sur les pièces artisanales. Aujourd'hui, plusieurs spécialistes et associations font perdurer le savoir-faire du fléché dans une optique de transmission des savoirs historiques et traditionnels.

© Collection Pointe-à-Callière, don de Luc Émond, 2021.007.041

Photo de Louis-Etienne Dore